

*Future organisation.*

31. L'organisation recommandée dans le paragraphe 19 de mon dernier rapport annuel, savoir : le partage des cadets en divisions séparées, a été en partie effectuée.

Les cadets sont maintenant organisés en compagnies séparées, complètes sous tout rapport excepté quant aux officiers, et le résultat, jusqu'ici, a été tout à fait satisfaisant; mais l'avantage principal, savoir : les relations plus intimes de l'état-major et des cadets, ne peuvent se développer avant que les officiers soient agrégés à l'institution.

Je regrette profondément que l'addition de cette clef de voûte du système n'ait pas encore été faite, mais j'ai confiance que les facilités nécessaires pour effectuer cet arrangement, qui n'est pas seulement le meilleur, mais aussi, pratiquement, l'organisation la plus économique, ne seront pas plus longtemps différées.

*Avantage au pays comme procurant des hommes de science, et aussi une force armée effective.*

32. En estimant la valeur du Collège Militaire Royal du Canada, comparée au coût de son entretien, on doit avoir présent à l'esprit le double aspect de cet établissement :

*Premièrement.*—Il fournit un corps de jeunes gens dressés avec soin et avec intelligence, tant sous le rapport intellectuel que physique, non-seulement par cette éducation militaire et ces habitudes d'ordre, d'obéissance et de commandement (dues à une stricte discipline) telles qu'elles sont requises pour les rendre propres à devenir des officiers tout-à-fait pratiques et instruits, mais aussi, par la largeur et le but général du cours d'études, pour les rendre aptes également à n'importe quel état ou profession civile, publique ou privée.

*Secondement.*—Le collège, quand il sera au complet, aura toujours assez de cadets prêts à répondre à l'appel, à un moment d'avis (en excluant tous ceux au-dessous de 18 ans) pour former deux compagnies ou batteries aussi effectives pour le service actif de campagne soit dans l'infanterie ou l'artillerie, qu'aucune autre troupe existante, de plus d'une année et de moins de quatre années d'enrôlement, soit en ce qui concerne la discipline, l'exercice ou l'équipement, et de beaucoup supérieures aux régiments ordinaires, en intelligence et en aptitudes générales.

33. Le service de campagne pour les cadets comme corps n'est pas le premier objet de l'institution du Collège Militaire du Canada, mais la capacité qu'ils ont acquise pour ce service est un fait important qui résulte de l'existence du collège et de la manière dont il a été organisé. Et ce fait ne doit certainement pas être ignoré dans un pays qui ne possède pas plus que trois cents soldats parfaitement dressés et enrôlés d'une façon permanente (les batteries d'artillerie canadiennes "A" et "B") lors même que les cadets ne feraient que fournir une force armée disciplinée dont on pourrait se servir, et qui serait prête à un moment d'avis à relever temporairement ces troupes ayant la charge des forts et magasins militaires et de les mettre libres d'aller appuyer le pouvoir civil; ou d'agir ailleurs.

*Les cadets—Leur aptitude aux emplois.*

34. Un bon nombre des cadets sont maintenant au Collège Militaire Royal depuis près de trois ans, et je suis heureux de témoigner la confiance croissante où je suis que le pays peut, sans hésitation, se reposer sur l'habileté et l'aptitude de la majorité d'entre eux, quand ils auront terminé tout leur cours, savoir, en juin 1880, à le servir parfaitement dans quelque poste qu'il lui plaise demander leur concours.

*Personnel—Leur accomplissement des devoirs à remplir.*

35. J'attire votre attention sur le zèle constant, l'habileté et la bonne volonté avec lesquels le personnel, en général, a continué de me prêter son assistance dans les travaux incessants et croissants que demandaient de leur part les besoins du collège.

Le travail demandé à quelques-uns des professeurs a été et est au-dessus de leurs forces; c'est pour moi et un plaisir de reconnaître les obligations personnelles que je leur ai, et un devoir de constater les bons et consciencieux services qu'ils ont rendus au Canada.